



Violences faites aux femmes:

Toutes concernées?

Outil de sensibilisation



- I. Avant-propos: pourquoi cet outil ?
- II. Notre rôle comme mouvement d'éducation permanente
- III. Une lecture féministe des violences faites aux femmes
- IV. Définition de la violence conjugale
- V. Dimension culturelle de la violence
- VI. Prévention: réfléchir et agir sur les rapports entre femmes et hommes (rapports sociaux de sexe)
- VII. Accompagnement des femmes victimes de violences
- VIII. Action politique



I. Avant-propos

Pourquoi cet outil ?

Que faire, que dire, lorsqu'une femme vous livre son témoignage en tant que victime de violence? Voilà une question récurrente que nous posent bon nombre de bénévoles engagées dans notre mouvement. A cette question, il n'existe pas de recettes prêtes à l'emploi.

Le phénomène de violence est complexe et, in fine, ce sont les femmes victimes de violences qui trouveront les ressources et stratégies nécessaires pour s'en sortir. Néanmoins, Vie Féminine joue un rôle indéniable dans l'accompagnement de ces femmes. Elle leur offre un espace collectif de parole et les invite à réfléchir sur la société inégalitaire entre hommes et femmes qui conduit à l'émergence des violences. Et enfin, elle mène des actions politiques interpellant les institutions et la société sur ces phénomènes.

Cet outil ne contient pas de recettes toutes faites mais une première sensibilisation sur les enjeux autour de la violence qui permet aux animatrices bénévoles d'avoir des clés de lecture pour entendre et accompagner les femmes. Il propose des repères pour mieux comprendre ce que revêtent les phénomènes de violences bien au-delà des violences conjugales. Il aborde le contexte dans lequel ces violences émergent, en y intégrant la dimension culturelle. Enfin, Il propose des pistes d'actions très concrètes qui facilitent l'approche de la question avec les femmes en amont et en aval de la violence dans un esprit d'éducation permanente.



II. Notre rôle comme mouvement d'éducation permanente

Notre Mouvement, vaste réseau de femmes, a toujours été un lieu privilégié pour accueillir et soutenir les femmes victimes de violences. Les situations vécues sont multiples: certaines femmes témoignent tout à coup de la violence qu'elles subissent à la maison, d'autres formulent petit à petit leur vécu jusqu'à mettre le mot «violence» sur celui-ci. Notre objectif est de permettre aux femmes de puiser dans un espace collectif les ressources nécessaires pour décoder et dépasser leur situation individuelle en construisant une lecture critique des mécanismes sociaux inégalitaires qui la sous-tendent. **En d'autres termes, Vie Féminine ne vise pas seulement la disparition des violences conjugales, mais la transformation d'un ordre social; qui produit toutes les violences faites aux femmes.**

Nos actions au sein de Vie Féminine font partie intégrante de notre démarche d'éducation permanente, en permettant aux femmes de décoder, de nommer les injustices vécues et de cheminer vers un changement des situations individuelles et collectives.

Ce travail s'inscrit dans un projet global qui vise à éclairer les femmes dans leur démarche de reprise de pouvoir sur leur vie, en proposant des lieux d'échange et de rassemblement; en créant du lien social qui permet la mise en réseau et la solidarité; en partageant notre vision des violences faites aux femmes comme un système culturel de domination des hommes sur les femmes; en travaillant sur les préjugés qui justifient les violences conjugales et en accompagnant les femmes dans l'élaboration de leur projet personnel.

III. Une lecture féministe des violences faites aux femmes

Une lecture féministe de la violence faite aux femmes permet de révéler celle-ci comme conséquence de tout un processus dont la violence entre partenaires serait une manifestation. La société patriarcale se manifeste par la domination des hommes sur les femmes imposée par la force. La violence entre partenaires est donc structurelle dans une telle société et conditionne tous leurs rapports sociaux. Ainsi la violence entre partenaires se perpétue à travers les générations à cause d'une socialisation inégalitaire des individus selon leur sexe.

Autrement dit, par les valeurs que la violence véhicule, la société et à travers elle, ses institutions, crée les conditions d'émergence et de tolérance. Le lien entre les inégalités de sexe et les violences conjugales trouve progressivement un écho officiel. Dans sa déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes, l'assemblée générale des Nations Unies (01/12/1993) a reconnu que ce type de violence est «*la manifestation de rapports de forces historiquement inégaux et qui ont aboutit à la domination des hommes sur les femmes*»¹

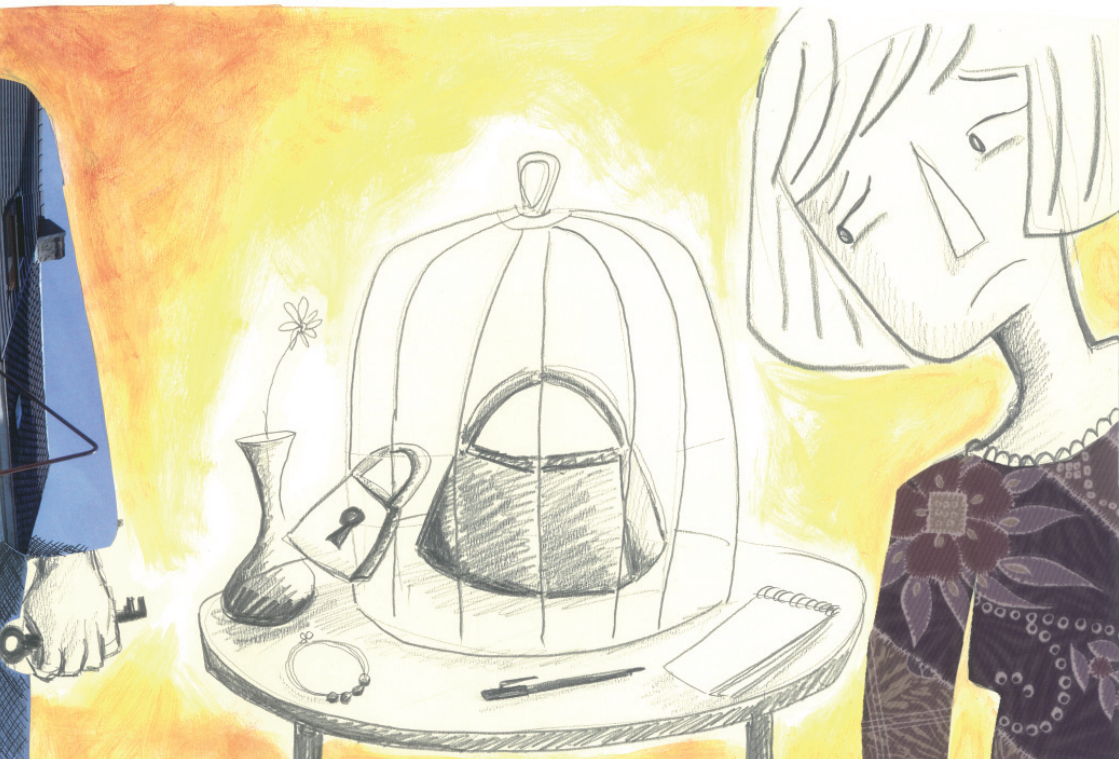
(1) Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes de l'ONU (Résolution 48/104)
[http://www.unhcr.ch/huridocda/huridoca.nsl/\(symbol\)/A.RES.48.104.Fr?Opendocument](http://www.unhcr.ch/huridocda/huridoca.nsl/(symbol)/A.RES.48.104.Fr?Opendocument)

IV. Définition de la violence conjugale

La problématique des violences conjugales est officiellement reconnue en Belgique. Le gouvernement définit le 8 février 2006 la violence conjugale comme suit:

«Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes de l'un des partenaires ou ex-partenaires qui vise à contrôler et dominer l'autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socioprofessionnelle. Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intra familiale.

Il apparaît que dans la grande majorité, les auteurs de ces violences sont des hommes et les victimes, des femmes. Les violences dans les relations intimes sont la manifestation, dans la sphère privée, des relations de pouvoir inégal entre les femmes et les hommes encore à l'œuvre dans notre société.»²



V. Dimension culturelle de la violence

La dimension culturelle est une donnée importante dans la compréhension des processus de violence. Bon nombre de femmes que nous accueillons dans nos lieux sont issues d'autres pays où les violences exercées vis-à-vis des femmes peuvent revêtir des caractéristiques spécifiques. En amont, même si les inégalités entre hommes et femmes sont réelles en Belgique, celles-ci peuvent prendre des aspects particuliers qu'il est important de connaître dans l'accompagnement des femmes.

Un certain nombre de mariages sont contractés dans un contexte migratoire. Certains concernent des couples dont un des partenaires vient de l'étranger. Et d'autres mariages sont l'occasion de regroupements familiaux. Des difficultés propres à l'immigration récente comme, la mise à l'emploi, l'équivalence de diplôme, la langue, le logement précaire, l'accès aux soins de santé et l'adaptation à un nouvel environnement social sont des facteurs sources de tensions et d'inégalités dans un couple et renforcent la dépendance affective et matérielle d'un des deux partenaires. Certaines femmes qui arrivent en Belgique par le mariage, subissent des violences et sont obligées de rester, selon la loi³, avec leur partenaire pendant trois années pour ne pas perdre leur titre de séjour.

L'arrivée ou la naissance des enfants vient se greffer au manque de liberté de la femme et la cantonne dans la sphère privée. Le mari lui, investit la sphère publique avec plus d'aisance malgré qu'il soit lui-même en difficulté dans son parcours de migration en Belgique.

«Mariages arrangés, mariages forcés, mariages blancs, coutumiers, économiques... sont autant de mariages pouvant priver hommes et femmes d'une liberté essentielle, celle de choisir un partenaire. Ils peuvent conduire à des violences sociales et économiques particulières comme l'isolement social, les violences conjugales, la précarité, les risques d'expulsions, des désillusions, des problèmes graves de santé mentale...»⁴ Ces mariages peuvent renforcer des rapports de domination et des inégalités au sein du couple, ce qui est propice à l'émergence de la violence faite aux femmes.

Enjeux économiques et traditions culturelles, s'entremêlent, renforçant la pression familiale (famille élargie) sur le maintien d'une union au dépend d'un des deux partenaires.

Ainsi donc, il est important de prendre connaissance du contexte socioculturel dans lequel la violence vis-à-vis des femmes étrangères ou d'origine immigrée se manifeste. Les femmes doivent développer des stratégies propres en tenant compte de plusieurs éléments tels, la pression sociale de leur groupe d'appartenance, l'isolement social, le statut relatif au titre de séjour, le facteur économique et l'intégration dans le pays d'accueil.

Outil de sensibilisation «*Temps de vacances: temps de mariage?*» publié par la Fondation Roi Baudouin, disponible à Vie Féminine Bruxelles.

(2) Note à l'attention de la Conférence interministérielle «Intégration dans la société», 8 février 2006
<http://cms.horus.be/files/99901/MediaArchive/PAN-FR-20-02-06.pdf>

(3) Regroupement familial des citoyens de l'Union et des belges avec des membres de la famille qui ne sont pas eux-mêmes citoyens de l'Union – Le séjour permanent.

http://www.adde.be/index.php?option=com_content&task=view&id=130&Itemid=1

(4) Extrait de la charte du réseau «Mariage et Migration»: <http://www.mariagemigration.org/>



«Je suis Marocaine et j'ai été mariée de force à un vieux monsieur. Mon mari me battait. Enfermée et mal nourrie, je suis tombée malade. J'ai réussi à m'enfuir. J'ai trouvé un espace de rencontre et de formation à Vie Féminine et je suis devenue indépendante.»

«Je suis une femme turque d'un certain âge et je participe à des activités au sein de Vie Féminine. Je voudrais divorcer pour cause de violences conjugales. Mes fils sont opposés à ce divorce. Je suis face à un énorme dilemme: divorcer et être libre sans mes enfants à mes côtés ou rester avec mon mari violent et continuer à garder «l'église au milieu du village» au sein de ma famille très traditionnelle.»

VI. Prévention: réfléchir et agir sur les rapports entre femmes et hommes (rapports sociaux de sexe)

Se questionner sur le patriarcat

Le patriarcat, repose sur un terreau favorable conduisant aux violences conjugales. Il définit des rôles entre hommes et femmes plaçant ces dernières dans une position de dominée, sous des formes multiples. Vouloir combattre les violences implique d'agir également en amont et de mener une politique de prévention, nous invitant à accompagner les femmes dans une prise de conscience des rôles sexués inégalitaires. Cette prise de conscience nous permet non seulement de nous positionner autrement dans une relation de couple mais aussi de repérer plus vite le phénomène de violence faite aux femmes.

«**Tu fais mal la bouffe et tu n'es bonne à rien**» est une phrase violente. Dans cette exemple, la femme joue un rôle domestique (cuisinière) et l'homme prend de par son statut un rôle dominant (il est normal qu'on lui prépare son repas). Prendre conscience de cette inégalité de rôle permet de voir qu'il y a là un rapport inégalitaire qui peut mener à la violence.

Notre rôle est d'accompagner les femmes dans un débat sur leur place dans la société et dans la famille. C'est là le sens du travail d'éducation permanente invitant les femmes à réfléchir sur leur position dans la société et dans la cellule familiale. Ce travail permet également de nous questionner toutes en tant que femmes sur nos rapports sociaux et économiques vis-à-vis des hommes.

Notre rôle est d'identifier avec les femmes les stéréotypes sexistes, de questionner le poids des traditions et d'accompagner les femmes dans une prise de conscience des facteurs perpétuant l'oppression des hommes sur les femmes. Dans notre pratique quotidienne, nous devrions être attentives à débattre de cela, y compris par exemple dans un cours de sophrologie où après l'activité, l'animatrice peut amener un débat sur les rôles sexués quand cela s'y prête.

Cet accompagnement s'inscrit dans le projet global de Vie Féminine.

«Pourquoi est-ce que c'est toujours moi qui dois aller chez le médecin avec les enfants, je ne comprends rien à ce qu'il me raconte.»

Une discussion avec le groupe, permettrait de déconstruire les rôles stéréotypés assignés aux femmes et aux hommes et la raison pour laquelle ces rôles sont si difficiles à changer.

Outils et projets possibles

Outil d'animation

- «*C'est mon choix*», jeux, disponible à Vie Féminine Bruxelles – http://www.viefeminine.be/spip.php?article102&var_recherche=%22C%27est%20mon%20choix%22
- «*Mariage aller-retour*», film de 30 minutes et cahier pédagogique, disponible à Vie Féminine Bruxelles et au Planning Familial Groupe Santé Josaphat – <http://www.fecri.be/outils3.php?ID=30>
- «*Mariage au pays*», film de 30 minutes et cahier pédagogique, disponible à Vie Féminine Bruxelles – http://www.soulpress.be/article.php3?id_article=108

Outil de sensibilisation

- «*Sentiers vers les droits reproductifs et sexuels*», publié par Le monde selon les femmes – <http://www.mondefemmes.org/publications/index.htm>
- «*Lâche-moi les baskets*», publié par Vie Féminine, contact Service Formation. T. 02/227 13 00
- «*Ce n'est pas mon genre*», partenariat entre la J.O.C., Les Equipes Populaires et Vie Féminine – www.cestpasmongenre.be

D'autres pistes pour lancer des projets

- Créer un groupe de parole sur les différents rôles sexués des femmes.
- Rencontrer d'autres groupes qui réfléchissent sur cette question et organiser des échanges entre femmes et entre femmes et hommes; par exemple le groupe de pères de Saint-Gilles.



«(Re)prendre du pouvoir sur sa vie»

Malgré une prise de conscience des rôles sexués, les femmes peuvent se trouver dans des situations de violence dans l'espace privé et public. Dans ce contexte, nous pouvons faire également un travail de prévention plus concret dont l'objectif est l'acquisition de techniques pour faire décroître l'escalade de la violence et se sentir en sécurité.

Dans cette démarche, les femmes prennent conscience de leur capacité individuelle et collective et des ressources qu'elles possèdent tant physiques, que psychologiques et sociales.

Il y a plusieurs moyens de prévention qui sont déjà mis en place à Vie Féminine Bruxelles et que nous voulons renforcer. Quand nous travaillons sur la prévention, nous devons réfléchir au fait que nous touchons à l'espace public et privé.

Par exemple: «Comment en tant que femme puis-je réagir face à un homme qui m'agresse verbalement dans la rue le soir?»

Un groupe de femmes peut décider d'aller marcher à plusieurs dans un endroit peu sécurisant le soir en identifiant les points de sécurité. Cela lui permet de renforcer de manière concrète un sentiment de sécurité en développant des stratégies collectives de prévention. Par cette action (et d'autres à imaginer et à construire avec les femmes), les femmes prennent conscience qu'elles ne sont pas seules à se sentir en insécurité dans l'espace privé et public.

Pour d'autres actions concrètes nous suggérons de lire la brochure «Echappez belle»⁵ de l'asbl Garance, afin de partager les stratégies de réussite que les femmes ont utilisées et d'en construire d'autres.

Organiser une animation avec l'outil «*Lâche-moi les Baskets*»⁶ (Vie Féminine) ou organiser un stage d'autodéfense afin de répondre aux besoins concrets des femmes au niveau de la prévention de la violence faite aux femmes.



(5) <http://www.garance.be/docs/brochfr.pdf>

(6) <http://www.viefeminine.be/spip.php?article>

VII. Accompagnement des femmes victimes de violences

1. Différentes formes de violences

Dans la majorité des cas, la violence entre partenaires s'installe progressivement et avec le temps elle s'aggrave. Cette escalade de la violence peut s'installer dans le couple en quelques années ou au contraire apparaît en quelques mois. La violence entre partenaires se décline sous plusieurs formes:

Violence verbale

Faire preuve d'impatience envers l'autre, ne pas écouter l'autre, injurier, humilier, crier, menacer, hurler...

Violence psychologique

Intimider, menacer de représailles, dévaloriser, empêcher l'autre de s'exprimer, dicter à l'autre son comportement, mépriser, contrôler les faits et gestes de l'autre, isoler l'autre socialement (de sa famille, amis et travail), chantage affectif et matériel (par rapport aux enfants), manipuler, menacer de suicide ou de meurtre...

Violence économique

Contrôler les dépenses, critiquer la gestion du budget familial, créer une dépendance matérielle en laissant l'autre sans revenu (substitution de la carte bancaire et de l'argent liquide)...

Violence envers les animaux et les objets

Détruire des objets personnels, maltraiter des animaux qui ont une valeur affective pour la victime.

Violence physique

Tirer les cheveux, immobiliser, bousculer, cracher, mordre, brûler, séquestrer, étouffer, frapper, étrangler, poignarder, tuer...

Violence sexuelle

Imposer à l'autre certaines pratiques sexuelles, violer, prostituer, mutiler sexuellement...



Ce cycle comporte différentes phases:

Phase de tensions

Augmentation du mécontentement chez l'agresseur qui entraîne des menaces. La victime tente à la fois de calmer l'autre et de se protéger.

Phase d'explosion

Passage à l'acte de l'auteur de violence par des injures ou/et des coups, ce qui déclenche la peur, la honte et la tristesse chez la victime.

Phase de justification

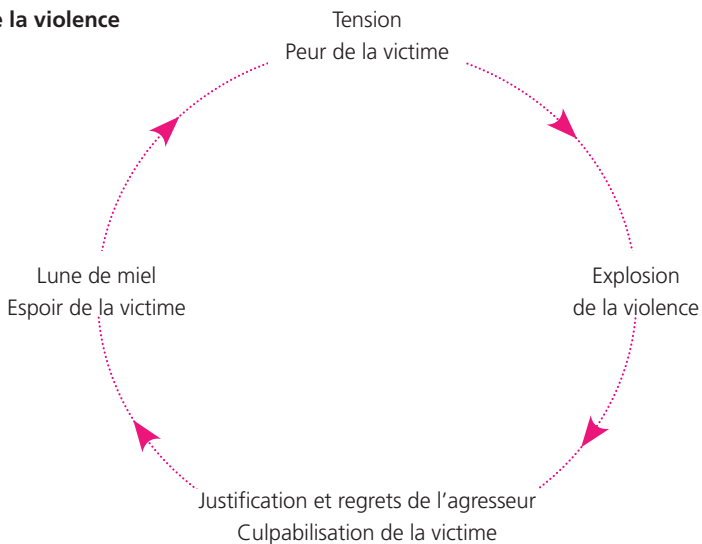
Regrets de l'agresseur par un mécanisme qui comprend la justification de ses actes en se désresponsabilisant et en culpabilisant la victime pour obtenir le pardon de celle-ci. La victime finit par pardonner et est soulagée du calme retrouvé.

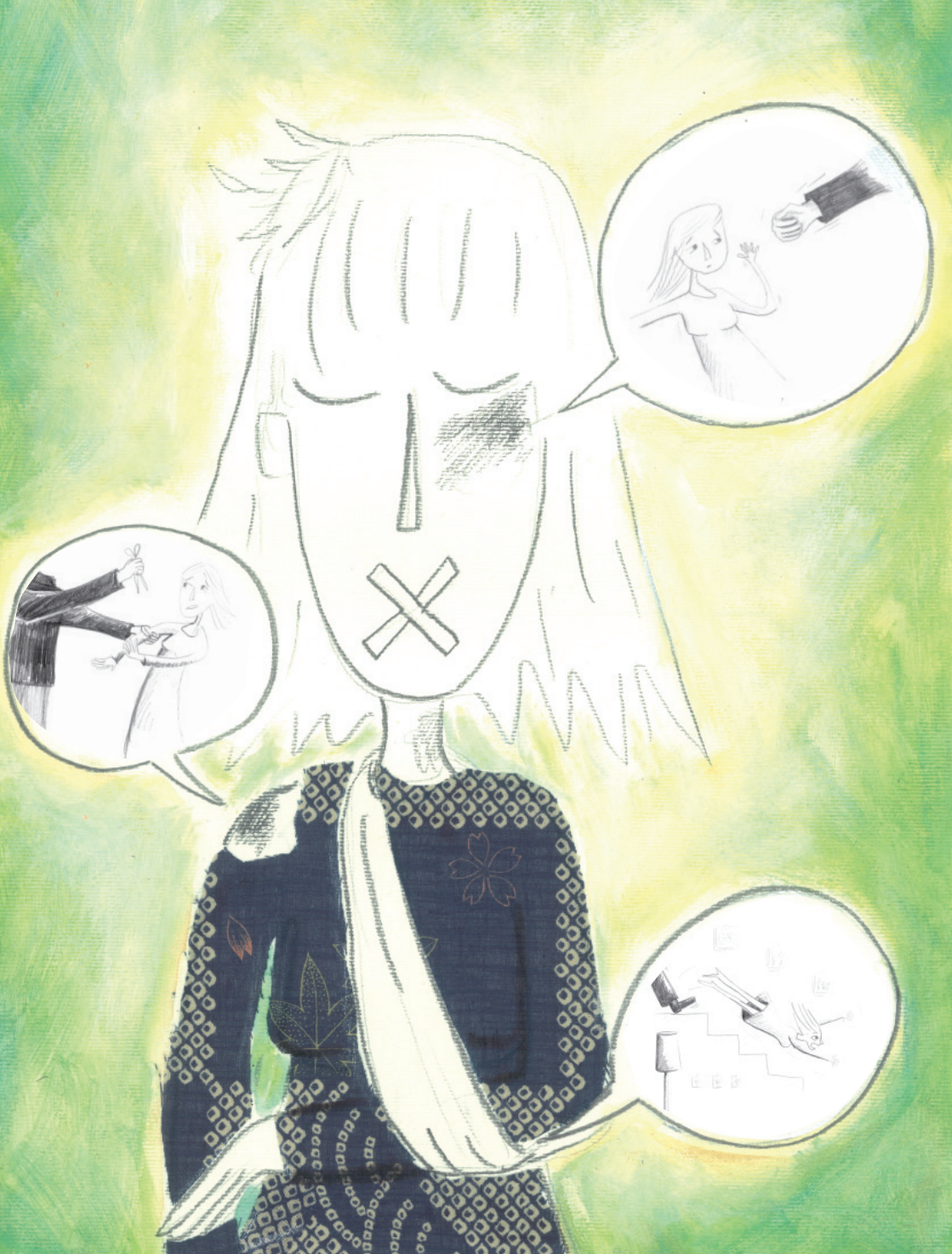
Phase de lune de miel

Période de réconciliation qui doit faire oublier la phase d'explosion pour laisser croire que la violence ne se reproduira plus. Le couple retrouve un nouveau souffle et l'agresseur promet de ne plus recommencer et tente de reconquérir sa partenaire par des promesses et des cadeaux. Ce mécanisme entraîne chez la victime une perte de repère et une minimisation des actes de violence. La victime se remet en question et croit qu'elle a mérité cette violence. Elle finit par perdre toute estime de soi et s'isole de plus en plus.

Le souvenir des violences dissipées, le cycle continue et les tensions du quotidien réapparaissent.

Cycle de la violence





2. Comment accompagner?

Dans nos espaces de rencontre, les femmes nous font part des violences qu'elles subissent. Une des spécificités de Vie Féminine est de les accompagner dans ce processus.

Nos objectifs sont de permettre aux femmes de reprendre du pouvoir sur leur vie en :

- En les rendant plus conscientes des inégalités entre les hommes et les femmes.
- En les aidant à développer leur sentiment personnel d'identité.
- En les soutenant dans leurs efforts pour restaurer leur estime de soi.

Cet accompagnement est fondé sur une approche féministe et englobe les phases de la prise de conscience, du dévoilement, ..., jusqu'à la période de reconstruction.

Cette approche de l'accompagnement des femmes se traduit par l'importance d'accueillir ces paroles dans un climat de confiance et une écoute de qualité.

Le contexte de l'écoute, c'est-à-dire

- Un endroit sécurisant, confidentiel et dans le respect du désir de parler ou non à ce moment là.
- Être à l'écoute sans interrompre la personne qui partage son vécu.

L'attitude de l'écouter

- Être dans le non-jugement.
- Croire en ce que la femme raconte.
- Avoir confiance dans les capacités de la femme à mobiliser des ressources pour trouver une issue.
- Respecter le désir de la personne de ne pas aller plus loin dans la confiance, lorsqu'elle livre une parole.
- Respecter le parcours personnel de la femme victime de violence dans la mise en place de ses propres stratégies.

Aide pour développer des stratégies

- Inviter la personne, lorsque le climat s'y prête à réfléchir sur la relation inégalitaire qu'elle vit.
- Informer sur les diverses formes de la violence et sur le cycle de la violence.
- Informer sur les services d'aide aux victimes de violences.
- Aider à détecter les signes annonçant le passage à l'acte.
- Prévoir un plan d'urgence de sortie.

Comme bénévoles, que pouvons-nous faire dans les ateliers pour initier une réflexion collective dans l'accompagnement?

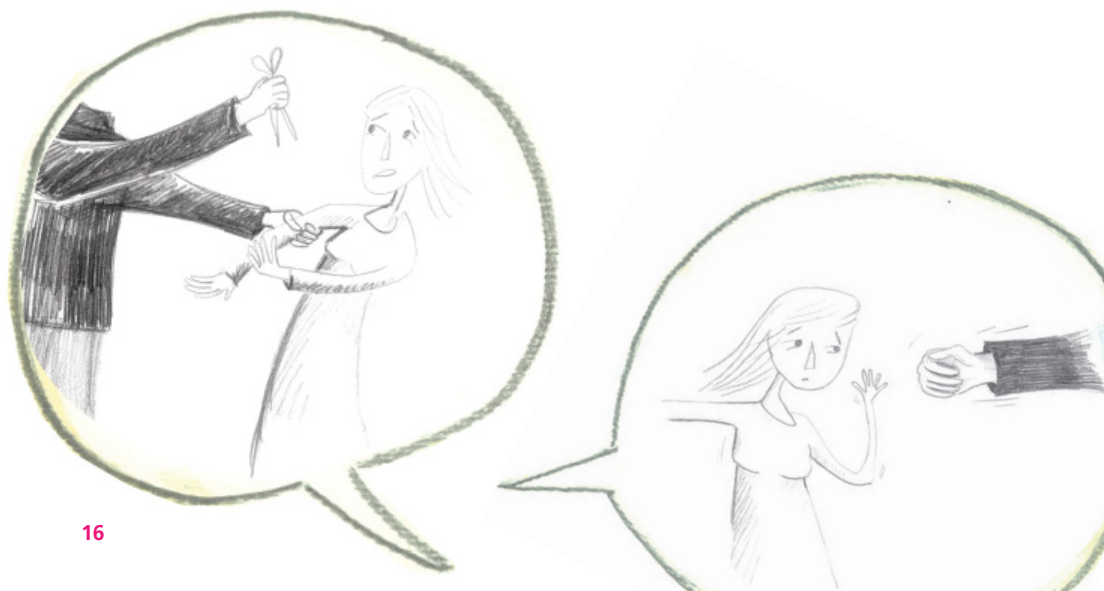
- Inviter les femmes à réfléchir sur l'autonomie financière.
- Réfléchir sur l'organisation de la vie familiale et des décisions à prendre quand la femme travaille.
- Discuter sur la collaboration des enfants dans la répartition des tâches.

Documentation à consulter

- «*Violence conjugale, Que faire ?*», publié par Amnesty International, Rue Berckmans, 9 – 1060 Bruxelles – T. 02/538 81 77 – www.amnesty.be
- «*Renâître est un très long chemin*», publié par Les Femmes Prévoyantes Socialistes du Brabant Wallon – T. 010/24 37 24 – <http://www.femmesprevoyantes.be>
- «*Elles en parlent encore*», émission radio de Vie Féminine Bruxelles sur le thème des violences, octobre 2007 – T. 02/513 69 00 – <http://www.viefeminine.be/spip.php?article866>
- «*Vents Violents*», jeu disponible auprès des Femmes Prévoyantes Socialistes, Place Saint-Jean, 1/2 – 1000 Bruxelles – T. 02/515 04 01 – www.femmesprevoyantes.be
- «*Guide pour Agir: Violences et Rapports Sociaux de sexe*», guide de prévention des violences dans les relations femme-homme, à commander au Mouvement français pour le planning Familial – www.planning-familial.org
- «*Face aux violences conjugales, quel est l'apport d'un mouvement féministe d'éducation permanente?*», recherche-action menée par Vie Féminine – www.viefeminine.be

3. Comment orienter les femmes victimes de violences vers des services de prise en charge?

- «*Répertoire des acteurs régionaux et locaux en matière de violence entre partenaires*», édité par La Région de Bruxelles-Capitale disponible sur le site: <http://www.bruxelles.irisnet.be>
Chemin à suivre à partir du site internet: www.bruxelles.irisnet.be, aller successivement sur Région, Région de Bruxelles-Capitale, Ministère de la région de Bruxelles-Capitale, Compétences et Organisation, Secrétariat Général, Gestion des ressources humaines, Direction des ressources humaines, Egalité des chances, Violence conjugale, Outils et brochures, Répertoire des acteurs régionaux et locaux en matière de violence entre partenaires.
Contact: Madame Melda Asla – T. 02/800 38 08 – E-mail: maslan@mrbc.irisnet.be



VIII. Action politique

I. Lutter contre les violences: une démarche profondément politique

Lutter contre les violences faites aux femmes au sein d'un mouvement d'éducation permanente, indépendamment de l'accompagnement concret que l'on peut offrir aux femmes, s'inscrit dans une démarche profondément politique.

Mais qu'entendons-nous par démarche politique à Vie Féminine?

Etre dans une démarche politique signifie prendre position en tant que femme de manière individuelle et collective en dénonçant, par l'action, le discours, des petits pas de résistance quotidienne, les violences que chacune est susceptible de subir et par là viser à un changement de société.

Plus précisément, une démarche politique inclut:

Rendre visible le vécu des femmes

- Nous devons considérer les femmes comme actrices de leur environnement, résistantes et non comme soumises dans leur lutte contre la violence. Chaque jour, les femmes mettent en œuvre et développent des stratégies de résistance. Il est important de rendre visible ce processus.

Créer des réseaux de solidarité par des lieux de rencontres

- Nous garantissons le développement des stratégies féministes basées sur les savoirs des femmes en offrant des lieux de rencontre. Dans ces lieux, les femmes peuvent être écoutées sans jugement et en toute confiance. Elles échappent à l'isolement, échangent et prennent peu à peu conscience que les violences ne sont pas un phénomène individuel mais collectif basé sur un système de domination. Il est vital de maintenir ces espaces, véritables lieux de résistance dans une société qui prône de plus en plus des objectifs sécuritaires, la spécialisation à outrance et la disqualification des savoirs liés à l'expérience des femmes.

Agir ensemble

- Mener des actions collectives en se reposant sur l'expertise des femmes et leurs stratégies. (groupe de parole, élaboration de revendications vis à vis d'une Commune, ...)

Comprendre et dénoncer le patriarcat

- Les violences faites aux femmes sont le fait de rapport social de sexe basé sur le patriarcat qui se décline individuellement sur chaque femme qui subit des violences.

Dénoncer et revendiquer

- Notre rôle est de faire pression sur les pouvoirs publics et la société en dénonçant les mécanismes de domination des hommes sur les femmes et viser la transformation d'un ordre patriarcal vers une société basée sur l'égalité en rappelant aux pouvoirs publics leur obligation de lutter contre la violence.



2. Et concrètement ...?

Outre le travail au quotidien que nous menons avec les femmes dans nos lieux de rencontre, nous vous proposons ici quelques exemples d'actions collectives politiques possibles:

Conseil consultatif du service égalité hommes-femmes de la Commune

Ce conseil ayant pour objet de donner un avis sur les politiques publiques mises en place d'un point de vue du genre, un point d'attention particulier est mis sur les politiques concernant les violences. En outre, un groupe de femmes peut interpellier l'échevin(e) de l'égalité des chances sur la problématique des violences faites aux femmes.

Faire pression sur les élus de votre Commune

Les Communes peuvent jouer un rôle important dans le soutien aux femmes qui subissent des violences. Elles peuvent par exemple:

- Donner une priorité aux femmes qui subissent des violences dans l'accès à un logement communal.
- Sensibiliser les services de police
- Travailler à une synergie entre tous les acteurs qui travaillent sur cette question sur le territoire
- Intervenir sur le contenu pédagogique dans les écoles dont elle est le pouvoir organisateur en menant une politique de prévention vis à vis des jeunes sur les questions de violences.

Occuper un espace public symbolique

En mars 2007, un groupe de femmes de Vie Féminine a occupé les devants du Palais de justice à Bruxelles pour rappeler aux pouvoirs publics leur devoir portant sur l'application de la tolérance zéro.⁷ En mai 2009, une centaine de femmes de Vie Féminine Bruxelles se sont rassemblées au parc Saint-François pour dénoncer la précarité et les violences faites aux femmes. Celles-ci ont laissé des peintures et des écrits pour interpellier les pouvoirs publics à la veille des élections régionales.

Revendications auprès du parlement bruxellois

En mars 2007, les associations de la coordination bruxelloise de la Marche Mondiale ont exprimé, au sein du parlement bruxellois, des revendications contre les violences faites aux femmes. Les femmes ont pu entendre directement les réponses des parlementaires et Ministres compétents en la matière. Ce travail d'interpellation et de collaboration avec les parlementaires sensibles à cette question se poursuit.

La Marche Mondiale des Femmes

En 2010, des femmes du monde entier relancent une marche contre la pauvreté et les violences faites aux femmes. Vie Féminine y participe.

Investir les médias

En Argentine, à l'occasion de la journée internationale des femmes, les associations de femmes ont attiré l'attention d'un large public sur le phénomène des violences. Pour cela, elles ont obtenu d'un journal quotidien d'importance une page «publicitaire» où était inscrit le slogan accompagné d'un dessin: «*Quand une femme dit non, c'est non*»

(7) La circulaire Tolérance zéro prévoyait une série de mesures contraignantes vis à vis des institutions ou pouvoir public pour la prise en charge de la victime de violences.

Vie Féminine Bruxelles – www.viefeminine.be – T. 02/513 69 00

Avec le soutien de

INSTITUUT VOOR
DE GELIJKHEID
VAN VROUWEN
EN MANNEN



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES

Octobre 2009

Violences faites aux femmes: Toutes concernées?

Ce livret est un outil de première sensibilisation sur les phénomènes de violence avec une approche féministe et culturelle. Il décrit les violences dans leur contexte de la société actuelle et offre des pistes d'actions pour agir individuellement et collectivement en amont et en aval des violences.

Cet ouvrage a été rendu possible grâce à la contribution de nombreuses femmes de notre réseau qui ont apporté leur expertise.

Auteures: Fabiana Canedo, Marie-France Di Benedetto,
Gertraud Langwiesner, Anne Reinbold et Magali Verdier

Illustrations: CENDRA – Graphisme: Bluefishdesign
Éditrice responsable: Magali Verdier – Octobre 2009



vie féminine

INSTITUUT VOOR
DE GELIJKHEID
VAN VROUWEN
EN MANNEN



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES

Une édition de Vie Féminine Bruxelles avec le soutien de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes

